

Communiqué

L'Espace de consommation sécurisé ouvre ses portes

Dès le 1^{er} octobre 2018, la Ville complète son «dispositif addiction» avec l'ouverture d'un espace de consommation sécurisé (ECS). Situé dans les locaux de la Fondation ABS, il offrira aux bénéficiaires un lieu de consommation à moindre risque, ainsi qu'un accès à des prestations et des soins de premier recours. Ce projet pilote fera l'objet d'un bilan après trois ans.

Réduire les risques et les méfaits liés à la consommation de drogue, améliorer l'état de santé des consommateurs, leur permettre d'être orientés dans le réseau social et sanitaire lausannois ainsi que réduire la consommation dans l'espace public, telles sont les principales missions auxquelles doit répondre l'Espace de consommation sécurisé (ECS) qui ouvre le 1^{er} octobre 2018.

L'ECS s'installe dans les locaux de la Fondation ABS (Accueil à Bas Seuil), au chemin du Vallon 4. Ainsi, avec le *Passage* et la *Terrasse*, les usagers bénéficieront sur un même lieu de prestations, telles que soins de premier recours, vestiaire, douche, repas de midi, mais aussi appui social pour obtenir une orientation au sein du dispositif d'aide lausannois. L'ECS est destiné à toute personne majeure et dépendante d'une drogue. Comme pour les autres structures, des informations de bases, telles que l'âge, le lieu de résidence, la provenance ou la nationalité seront demandés.

« L'ECS est un pièce importante pour compléter le dispositif existant. Il poursuit l'objectif de la Municipalité de diminuer les risques pour les consommateurs les plus précarisés et de réduire les nuisances pour l'ensemble de la population lausannoise», souligne Oscar Tosato, conseiller municipal en charge des sports et de la cohésion sociale.

Cette structure se compose d'un espace d'accueil et de deux salles de quatre places, l'une pour l'injection et l'autre pour l'inhalation. Un emplacement est également prévu pour le *sniff*. Enfin, un local dédié aux soins est partagé avec la structure du *Passage*. L'ECS sera ouvert sept jours sur sept, de 12h à 19h. Quatre collaborateurs seront présents en permanence ainsi qu'un agent d'accueil et de sécurité. Ce dernier veillera à la tranquillité des lieux.

La gestion de cette structure est confiée à la Fondation ABS. Les frais d'exploitation se montent à 1,26 millions de francs par an, incluant la sécurité. L'ECS fera, par ailleurs, l'objet d'une évaluation par l'Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive (IUMSP) et un bilan sera dressé à l'issue de la phase pilote de trois ans. Des réunions avec les habitants seront organisées pour veiller à sa bonne intégration dans le quartier.

Avec cette ouverture Lausanne rejoint les 8 autres villes suisses qui disposent d'une telle structure. Les études menées mettent en évidence qu'une fréquentation régulière d'un ECS favorise la réduction de la consommation, améliore l'état de santé des usagers et diminue, dans le même temps, les nuisances liées à la consommation sur l'espace public, notamment en termes de déchets.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, conseiller municipal, direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 79 442 57 77**
- **Matthieu Rouèche, directeur de la Fondation ABS, +41 76 251 20 14**

Lausanne, le 28 septembre 2018

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch

1 / 1